



AMBASSADE DE SUISSE

| | | | | |
|--------------------------|-------|----|-------|-------|
| an | POHN | RT | SF | RW |
| Datum | 27.9. | | 28.9. | 1.10. |
| Visa | P | k | M | |
| EPD | | | | |
| Ref. p. B. 521.31.Éc. 10 | | | | |
| p. B. 34.66.Éc. 10 | | | | |

Ali Sabri

LE CAIRE, le 25 septembre 1962

10, Sh. Abdel Khalek Saroit
Téléphones 78171-78172

Réf.: B.02.1.1. -

Lettre politique No 27

(pas de publication dans Bulletin)

Les mesures égyptiennes de socialisation et les relations entre la Suisse et l'Égypte.

Monsieur Pierre MICHELI

Ambassadeur Plénipotentiaire,

Secrétaire général

du Département Politique fédéral,

B e r n e .

Monsieur l'Ambassadeur,

Ainsi que j'ai eu l'occasion d'y faire allusion dans un autre rapport, mon collègue américain m'a fait part qu'Ali Sabri, jusqu'ici Ministre des Affaires de la Présidence et, depuis hier, nommé "Président du Conseil exécutif" - ce qui revient à dire Premier Ministre - lui avait dit dans un entretien tout récent ce qui suit au sujet des mesures de séquestration:

Selon Ali Sabri, le Gouvernement égyptien serait prêt à envisager la déséquestration des biens des étrangers qui seraient disposés à continuer d'investir leurs capitaux dans l'économie égyptienne mais non pas celle des biens des étrangers qui veulent regagner leur pays et rapatrier leurs avoirs. Il est effarant de constater le sang-froid avec lequel ce membre du Gouvernement - dès aujourd'hui le plus important après le dictateur - déclare qu'il n'y a pratiquement pas d'espoir pour l'étranger de rapatrier ses avoirs et cela alors que ce même étranger est obligé de quitter l'Égypte par suite des mesures de nationalisation qui l'empêchent d'y travailler. Cette déclaration revêt un caractère d'autant plus outrecuidant si l'on pense qu'elle a été faite au représentant de la Puissance qui est précisément en train d'apporter une aide massive à l'Égypte, aide sans laquelle tout l'actuel système n'aurait vraisemblablement pas tardé à s'écrouler. Cette



- 2 -

déclaration doit être considérée comme grave quant à l'avenir de nos pourparlers avec l'Egypte.

Dès réception de votre câble prenant position à l'égard des "nouvelles" propositions de Zakaria Tewfik au sujet de la reprise des négociations Suisse - RAU, nous avons tenu, mon premier collaborateur et moi, à sonder la position des Ambassades du Liban et de la Grèce au sujet des négociations que leurs gouvernements respectifs doivent mener pour les mêmes problèmes que nous. Nous voulions en effet sonder si les conditions préalables à une reprise des négociations précisées dans vos instructions télégraphiques pourraient éventuellement amener la partie égyptienne à négocier en premier lieu soit avec le Liban soit avec la Grèce en nous faisant ainsi perdre l'avantage qu'il y aurait à être les premiers à négocier.

En ce qui concerne le Liban, M. Masnata a vu le Chargé d'Affaires de ce pays qui ne pense pas que son Gouvernement ait actuellement l'intention de reprendre des négociations au cours desquelles il serait amené à faire des concessions importantes pour se rapprocher du point de vue égyptien. Pour sa part, le Chargé d'Affaires libanais reste sceptique sur les perspectives qu'offriraient actuellement des négociations avec la RAU; il ne croit pas que cette dernière soit sincèrement désireuse d'indemniser équitablement les ressortissants étrangers victimes de mesures de nationalisation. Il ajouta qu'il allait informer son Ambassadeur, qui se trouve actuellement à Beyrouth, sur notre façon d'envisager le problème, c'est-à-dire sur notre demande de déblayer le terrain des négociations par le règlement préalable de certains problèmes autres que celui des nationalisation proprement dit. Mon premier collaborateur a retiré de cet entretien l'impression que le Gouvernement libanais resterait pour le moment

ferme sur ses positions. Son interlocuteur a cependant rappelé que quelques Libanais du Caire, dont les intérêts lésés sont fort importants, seraient prêts à accepter un mauvais arrangement à condition qu'il soit conclu rapidement et qu'il leur permette ainsi de liquider leurs affaires et de quitter la RAU.

Du côté de la Grèce, j'ai vu ce matin son Ambassadeur. Celui-ci m'a déclaré que, fort des instructions reçues à Athènes, il s'est montré extrêmement ferme au cours de deux entretiens qu'il a eus l'un avec le Ministre Fawzi et l'autre avec le Vice-Président Zakkaria Mohieddine (Ministre de l'Intérieur, responsable des séquestrations). Tant auprès de l'un que de l'autre de ces interlocuteurs, mon collègue aurait déclaré que la Grèce est toujours désireuse de poursuivre les traditionnelles et si étroites relations qu'elle a de tous temps entretenues avec l'Egypte mais que la situation en est arrivée à un point où Athènes "ne peut plus se contenter de belles paroles". Il précisa à ses deux interlocuteurs que les Grecs d'Egypte (ils sont encore trente mille) n'avaient plus aucune intention de rester en Egypte. Ce sont les Autorités égyptiennes, aurait-il déclaré, qui portent la responsabilité de la contrebande de devises et de biens mobiliers à laquelle se voient contraints les ressortissants grecs lésés par des mesures totalement arbitraires. C'est la réputation de l'Egypte et non pas celle des Grecs d'Egypte qui est ainsi ternie à l'étranger, aurait-il encore déclaré; l'ère des bonnes paroles est définitivement close alors que les mesures égyptiennes de spoliation continuent à se multiplier. Il dit à Zakkaria Mohieddine qu'il souhaitait que ses paroles soient fidèlement rapportées au Président Nasser aux ordres duquel il se tenait s'il voulait les entendre de sa bouche.

A titre strictement confidentiel, mon collègue me confia encore qu'il s'était abstenu de dire à ses interlocuteurs égyptiens que le Gouvernement d'Athènes était prêt

*Inzwischen neu:
Vestaatlichung der
Schiffahrt (vor
allem Griechen).*

à reconsidérer toute sa politique traditionnelle à l'égard de l'Egypte et il murmura à voix basse que la possibilité de son rappel avait été évoquée lors de ses entretiens à Athènes comme une des éventualités à envisager.

Sur la base de cet entretien, je puis déclarer que nous n'avons pas à craindre une attitude de faiblesse de la part de la Grèce quant à la défense des intérêts de ses ressortissants en Egypte. Le montant des "dégats" subis par les Grecs d'Egypte n'est d'ailleurs pas encore définitivement établi et si les pourparlers devaient s'engager entre Athènes et Le Caire, ils en resteraient pour le moment au plan de discussions techniques pour l'évaluation des pertes.

Je tiens d'autre part à vous rapporter ci-après les éléments d'une conversation qu'un de mes collaborateurs a eue tout à fait à l'improviste, il y a deux jours, avec Zakaria Tewfik au cours d'une réception:

Zakaria Tewfik s'est tout d'abord déclaré "peiné et surpris" de l'attitude de la presse suisse "qui a repris ses attaques contre la RAU". Bien qu'il n'ait fait mention d'aucun journal suisse en particulier, certaines de ses remarques semblaient viser l'éditorial du Journal de Genève du 13 septembre 1962, sous la plume de Bernard Béguin, avec le titre "L'Egypte est-elle un débiteur de bonne foi?" (éditorial qui, soit dit en passant, fait un heureux contre-poids aux élucubrations de M. G. Vaucher parues le même jour sur la même page). Z.T. ajoutait que l'Ambassadeur El Dib, qui vient d'arriver au Caire, se montrait tout aussi déçu par les "attaques" de la presse suisse.

Z.T. s'étonnait par ailleurs du manque d'empressement manifesté du côté suisse pour reprendre les pourparlers. "Ce n'est qu'en s'asseyant à la même table que l'on pour-

- 5 -

x avec la Suisse;
 ra parvenir, avec une bonne volonté réciproque, à se mettre d'accord". Puis il ajouta: "M. Kayssouni m'a demandé de le tenir immédiatement au courant de la reprise des pourparlers". Il est facile de déduire de cette déclaration que le Ministre de l'Economie a besoin, au stade actuel de ses pourparlers aux Etats-Unis, de pouvoir annoncer la reprise des négociations avec la Suisse.

Z.T. s'est d'autre part plaint du fait que les Autorités suisses tolèrent que des opérations de "switch" continuent à se pratiquer au détriment de l'économie égyptienne. "Vous permettez de telles pratiques alors que vous empêchez le Dr Souidan de toucher son argent", a-t-il déclaré.

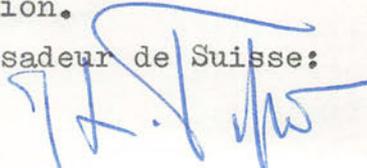
Enfin, tout en invoquant la compréhension que d'autres partenaires occidentaux manifestent à l'égard de l'Egypte, l'Italie notamment, Z.T. a déploré que "la riche Suisse se montre si incompréhensive envers son pays qui doit consentir de si lourds sacrifices pour assurer son développement".

J'ai tenu à vous rapporter cette conversation à titre de tableau d'atmosphère. Elle se passe de commentaires.

C'est demain que M. Masnata rencontrera Zakaria Tewfik - ce dernier était absent à Alexandrie jusqu'à dimanche - pour lui faire part des conditions précisées par vos instructions télégraphiques quant à une reprise de nos négociations. Je vous ferai immédiatement part de sa réaction. Je suis pour ma part convaincu qu'il est de notre intérêt de ne pas accepter de négocier avant que certaines questions (mobiliers, saisie Sulzer) soient liquidées. Je suis en revanche sceptique quant à la possibilité d'obtenir actuellement une solution pour les séquestres.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:



Kopie ging z.K. an :

- Herrn Botschafter E. Stopper,
Direktor der Handelsabteilung
- Herrn Vizedirektor H. Bühler,
Handelsabteilung
- Herrn Dr. Probst
- Schweiz. Botschaft Athen
- Schweiz. Botschaft Beirut

27.9.62.